

# Plan du site

Page modifiée le vendredi 13 mai 2016 • Données Ville du Mans

- Facile
  - La personne
    - L'état civil
      - Les publications de mariage
    - Les papiers
    - Les formalités
      - Le recensement de la population
    - Les cimetières
      - Le descriptif des cimetières
        - Le cimetière de l'Ouest
        - Le cimetière de Pontlieue
        - Le cimetière Saint-Georges
        - Le cimetière Saint-Pavin
        - Le cimetière Sainte-Croix
        - Le cimetière Sud
    - La solidarité
      - L'accès aux droits
      - L'accompagnement social
      - La précarité énergétique
    - L'aide à la personne
      - L'aide à domicile
      - Le portage de repas
      - Téléphon'âge
      - Les chèques mobilité
      - Le minibus
      - Les soins infirmiers à domicile
      - L'accompagnement Alzheimer
    - Les Ehpa
      - La résidence-autonomie Georges-Brassens
      - La résidence-autonomie Ambroise-Croizat
      - La résidence-autonomie le Trianon
      - La résidence-autonomie Vauguyon
      - Le domicile collectif Bary
    - L'Ehpad public
      - L'Ehpad Irène-Joliot-Curie
      - L'Ehpad Jean-Jaurès
  - L'enfance et la jeunesse
    - Les crèches
      - Les haltes-garderies
      - Les attributions
    - Le relais petite enfance
    - L'accueil enfants-parents
    - Les écoles
      - Le programme de réussite éducative
    - La cantine
    - Les accueils périscolaires
    - Les centres de loisirs
    - Le centre information jeunesse
  - La maison
    - Le logement
    - Le logement pour les jeunes
    - Les autorisations de travaux
      - Le certificat d'urbanisme
      - Le permis de construire
      - La déclaration préalable de travaux
      - Le permis de démolir
      - Le permis d'aménager
      - Le nuancier
    - Les nouveaux quartiers
      - La Zac de La Cartoucherie

- La Zac du Ribay-Pavillon
- La Zac du Fouillet
- La Zac Banjan
- La Zac Nationale
- Le cadastre
- L'eau
- L'assainissement
- Les déchets
- En ville
  - Les déplacements
    - Les transports en commun
    - Le vélo
    - Le stationnement
      - Le forfait post-stationnement
  - Les aires piétonnes
  - La voirie
    - L'occupation temporaire du domaine public
  - Les marchés
    - Les foires
  - Les objets trouvés
  - Les animaux
    - Les animaux capturés
  - L'hygiène publique
  - Les interventions
  - Le centre de santé
- Les professionnels
  - L'accessibilité
  - L'installation d'enseignes
  - La taxe sur les enseignes
  - Les ouvertures dominicales
  - L'occupation du domaine public
  - La taxe de séjour
  - Le cofinancement
- Citoyen
  - Les élus
    - Le maire
    - Les adjoints
      - Christine Poupineau
      - Christophe Counil
      - Francine Baudon-Brûlé
      - Yves Calippe
      - Sophie Moisy
      - Christian Lacoste
      - Lydia Hamonou-Boiroux
      - Claude Petit-Lassay
      - Cécile Leroux
      - Serge Cigana
      - Agnès Besnard
      - Michaël Guihard
      - Catherine Brûlé-Delahaye
      - Nordine Arik
      - Marie-Aline Rousseau
      - Abdellatif Ammar
  - Les conseillers municipaux
    - Claude Jean
    - Annie Larson
    - Renée Kaziewicz
    - Édouard Dione
    - Gilbert Le Corre
    - François Édom
    - Muriel Cabaret
    - Anne-Marie Choisine
    - Thierry Touche
    - Jacques Gouffé
    - Patricia Charton
    - Florence Pain
    - Abdelmajid El Arrasse

- Pascal Mariette
- Rémy Batiot
- Patricia Lautru
- Blandine Affagard
- Magali Hubert
- Ludovic Bu
- Fengyou Rambure
- Mickaël Lecossier
- Fabienne Lagarde
- Ludivine Ménard
- Quentin Portier
- Nathan Châron
- Alexandre Lechat
- Jacqueline Rousseau
- Odile Berny
- Marietta Karamanli
- Hugues Bourgeois
- Olivier Biencourt
- Olivier Ruchaud
- Cyril Ravé
- Hélène Laforêt-Thibault
- Kaba Fofana
- Isabelle Garsmeur
- Isabelle Sévère
- Nathalie Buchot
- Le calendrier des conseils
- Les délibérations
  - La séance du 26 septembre 2024
  - La séance du 26 juin 2024
  - La séance du 23 mai 2024
  - La séance du 4 avril 2024
  - La séance du 8 février 2024
  - La séance du 21 décembre 2023
  - La séance du 14 décembre 2023
  - La séance du 19 octobre 2023
  - La séance du 21 septembre 2023
  - La séance du 22 juin 2023
  - La séance du 6 avril 2023
  - La séance du 8 février 2023
  - La séance du 1er décembre 2022
  - La séance du 20 octobre 2022
  - La séance du 15 septembre 2022
- Les arrêtés
  - Les arrêtés de 2022
  - Les arrêtés de 2023
  - Les arrêtés de 2024
- Les élections
- La concertation
  - Les visites de quartier
  - Les conseils des quartiers
    - L'agenda des conseils des quartiers
    - Les secteurs
      - Le conseil des quartiers Cœur-de-ville
      - Le conseil des quartiers Est
      - Le conseil des quartiers Nord-Est
      - Le conseil des quartiers Nord-Ouest
      - Le conseil des quartiers Ouest
      - Le conseil des quartiers Sud
      - Le conseil des quartiers Sud-Est
      - Le conseil des quartiers Sud-Ouest
- Les conseils de quartiers jeunes
- Les conseils citoyens
- Le conseil des sages
- Les enquêtes publiques
- Le budget participatif
- La journée citoyenne
- Les engagements

- Les fonds européens
  - Les projets financés par l'Europe
    - L'aménagement des rues des Corbières et du Cantal
    - Le parvis du collège de l'Épine
    - La rénovation de la maison des Bruyères
    - La création de terrains multisports
    - La création du centre de santé
    - La rénovation du centre aquatique les Atlantides
    - L'implantation de conteneurs enterrés aux Sablons
    - La rénovation énergétique de l'école de l'Épau
    - La rénovation énergétique de l'école Jean-Vilar
    - La reconversion de la friche industrielle Actisud
    - La rénovation du gymnase Pierre-Rouzière
    - La reconstruction de la crèche des Sablons
    - La reconversion du site Étoc-Demazy
    - La restructuration du terminus technique Piffault
    - La rénovation énergétique de la Maison de l'enfant
    - La création de liaisons douces route de Laval
    - La signalisation lumineuse de Tempo
    - La piste cyclable Sargé-Le Mans
    - L'aménagement du Boulevard nature
    - Les études du réseau de chaleur
    - Les études de densification urbaine
    - Les études de déplacements
    - La banque de données topographiques
    - La rénovation de l'éclairage public
    - La continuité écologique de la Sarthe et l'Huisne
    - L'unité de méthanisation
    - Les études préliminaires aux chronolignes
    - La construction d'un chapiteau à la Cité du cirque
    - Le renforcement du plan numérique des écoles
    - Le déploiement de générateurs photovoltaïques
  - Les aménagements urbains
    - La rue Germain-Pilon
    - Le giratoire route de Laval
    - Le quartier Saint-Nicolas
    - La rue des Minimés
    - Les rues des Corbières et du Cantal
    - Le secteur Voltaire-Cordelet
    - Le quartier Saint-Nicolas (deuxième tranche)
    - Les rues du Chêne vert et du Ah-Ah
    - Le quartier Saint-Nicolas (troisième tranche)
    - La place Raphaël-Élizé
    - La place de la République
    - Le parc du Gué-de-Maulny
    - L'accès au centre de cancérologie
    - La halte ferroviaire Hôpital-Université
    - Le square des Sources
    - Les Chronolignes
    - L'avenue Henri-Pierre-Klotz
    - Le quartier Saint-Nicolas (quatrième tranche)
    - Le carrefour des rues du Villaret et de Glasgow
  - La politique locale de l'habitat
  - Le développement durable
    - Le plan climat énergie
  - Les énergies renouvelables
  - La protection contre les crues
  - La réduction des déchets
    - L'agenda de la propreté
  - Les repas
  - L'arbre dans la ville
    - Le droit au service de l'arbre
- Le vivre ensemble
  - La tranquillité publique
    - La prévention
    - La médiation
    - La sécurité

- Le contrat de ville
- Le contrat local de santé
- Le handicap
- L'égalité
  - La charte pour l'égalité
- Le Mans solidaire
- Le renouvellement urbain
- Le plan local d'urbanisme
- Le numérique pour tous
- La collectivité
  - Les marchés publics
  - Les finances
  - Les subventions
  - Les recrutements
    - Les métiers
    - Les modalités
    - Les offres d'emploi
      - Le recrutement d'animateurs
      - Le recrutement de vacataires
      - Le recrutement d'agents recenseurs
  - Les ventes aux enchères
  - Les ventes immobilières
  - L'accès aux documents
  - L'open data
- Dynamique
  - Bienvenue
    - Les nouveaux habitants
      - L'office de tourisme
    - Le CV du Mans
    - L'histoire du Mans
      - La bataille du Mans
    - L'année culturelle
    - L'année sportive
    - Les ambassadeurs
      - Les portraits
    - Le port
    - Les jumelages
      - La ville de Paderborn
      - La ville de Bolton
      - La ville de Rostov-sur-le Don
      - La ville de Haouza
      - La ville de Vólos
      - La ville de Suzuka
      - La ville de Xianyang
      - La ville de Tudela
  - Des idées de visite
    - Les musées
      - L'agenda des musées
      - Les expositions temporaires
        - Le choix de la peinture
        - L'Envol, Israel Ariño
        - Mécanique d'une ville, les faubourgs du Mans
        - Philippe Cognée, le réel sublimé
        - Ricochets, photographies de Charles Delcourt
        - L'étoffe des Flamands
        - Géants, au temps des dinosaures
        - Au pied du mur, l'enceinte romaine du Mans
        - Objectif Le Mans
        - Au cœur des abstractions
        - Clair comme du cristal
    - Le musée de Tessé
      - L'agenda du musée de Tessé
      - La série du Roman comique
      - La galerie égyptienne
    - Le musée Jean-Claude-Boulard-Carré Plantagenêt
      - L'agenda du Carré Plantagenêt
      - Les collections du Carré Plantagenêt

- Le galet au glouton
- Le trésor monétaire des Aulerques cénomans
- La vénus de Rextuganos
- L'email Plantagenêt
- Le trésor de Coëffort
- Les livrets pédagogiques du Carré Plantagenêt
- Le musée Vert
  - L'agenda du musée Vert
  - Les collections du musée Vert
    - L'aigle botté
    - Le héron goliath
    - Le harle piette
    - L'érismature
    - Le coq Maulny
    - L'amazone de Porto Rico
    - Le chat forestier
    - Le renard polaire
    - Le dauphin commun
    - Le requin blanc
    - L'émissole tachetée
    - La squille
    - L'éponge
    - La rubellite sur albite
    - La calcite
    - La météorite de Saint-Ouen
    - La halite
    - Le minerai de fer
    - L'impactite de Siljan
    - Le prionocidaris
    - La limule fossile
    - La plume fossile
  - Le champ social
- Les monuments
  - L'agenda du patrimoine
  - La cathédrale
  - La Cité Plantagenêt
  - L'enceinte romaine
  - Le patrimoine religieux
  - Le contemporain
- La maison du patrimoine
- Les lieux d'exposition
- Les parcs publics
  - Le parc Théodore-Monod
  - Le Parc à fourrage
  - Le parc de Tessé
  - Le parc de l'Île-aux-Planches
  - Le Jardin des plantes
  - Le parc Banjan
  - Le parc Marcel-Paul
  - Le parc du Gué-de-Maulny
  - Le parc de Verdigné
- Le Boulevard nature
- L'Arche de la nature
- Les loisirs
  - Les médiathèques
  - Les archives du Mans
  - Les vacances des 3-17 ans
    - Les centres de loisirs
    - Les stages sportifs
    - Les animations libres
    - Les activités sur inscriptions
    - L'agenda jeunesse
    - Les séjours d'hiver
  - Les seniors
    - L'agenda des seniors
    - Les sorties
      - Le détail de la sortie

- Les journées détente
- Le jardinage en ville
  - Les jardins familiaux
  - Les jardins partagés
- Les salles de spectacle
- Les animations de quartier
- Les Saulnières
- Les activités
  - Le conservatoire
    - Les disciplines
      - Le détail des disciplines
      - L'accordéon
      - L'alto
      - L'art dramatique
      - La basse
      - Le basson
      - La batterie
      - Le chant choral
      - Le chant lyrique
      - La clarinette
      - Le clavecin
      - La composition
      - La contrebasse
      - Le cor
      - La culture musicale
      - La danse
      - L'écriture
      - L'éveil
      - La flûte
      - La formation musicale
      - La guitare
      - La guitare électrique
      - La harpe
      - Le hautbois
      - Le jazz
      - L'orgue
      - Les percussions
      - Le piano
      - Le saxophone
      - Le steel band
      - Le trombone
      - La trompette
      - Le tuba
      - Le violon
      - Le violoncelle
    - L'agenda du conservatoire
  - Les activités jeunesse
  - Le Spot
  - Les écoles municipales de sport
    - Les séances
  - L'entretien physique adultes
    - Le planning de l'entretien physique adultes
  - Les piscines
    - Les Atlantides
      - L'agenda des piscines
    - La piscine des Ardriers
    - La piscine Pierre-de Coubertin
  - Les associations
- La proximité
  - Les initiatives jeunesse
  - Le développement culturel
  - Les équipements sportifs
  - Les salles municipales
    - Le descriptif des salles municipales
      - La maison de quartier des Bruyères
      - La maison de quartier Pierre-Guédou
      - La maison de quartier les Ardrières

- La maison de quartier Barbara
- La maison de quartier Charles-Trenet
- La salle Claircigny
- La maison de quartier Édith-Piaf
- La maison de quartier Fulbert-Masson
- La maison de quartier Georges-Brassens
- La salle du Jardin des plantes
- La maison de quartier Jean-Ferrat
- La maison de quartier Juliette-Gréco
- La maison de quartier de l'Oiselière
- La maison de quartier Pierre-Perret
- La maison de quartier Renée-Auduc
- La maison de quartier Verdigné
- La salle Béranger
- La salle du Chêne-vert
- La maison de quartier Georges-Moustaki
- La salle Henri-Barbin
- La maison des syndicats et des associations
- Le centre d'exposition Paul-Courboulay
- La maison de quartier Robert-Manceau
- La salle le Royal
- La maison de quartier des Sources
- Les maisons de quartier
- La maison pour tous
- Le centre Gué-Bernisson
- Demandés
  - L'annuaire des associations
  - L'agenda des sorties
  - Le journal municipal
  - Les objets trouvés
  - Les animaux capturés
  - Les demandes d'intervention
  - Les jours de collecte
  - Les menus de la semaine
  - Les postes à pourvoir
  - Les coordonnées des services
  - La carte interactive
- Démarches